

N5 Valoriser les points de vues remarquables sur le grand paysage

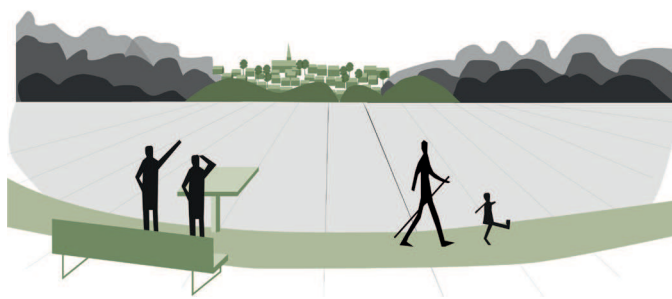
Les boisements du fond de vallée aurait besoin d'une éclaircie mais derrière c'est Moisenay.



Constats

- Territoire plat de la Brie
- Points hauts permettent des vues lointaines de plusieurs kilomètres sur le patrimoine (ex : visibilité des tours de Blandy)
- Fermeture progressive des paysages sur les coteaux, versants et en fond de vallée

On redécouvre la silhouette de ce village perché depuis qu'ils ont réalisé des coupes cet hiver !



Objectifs

- Protéger les ouvertures visuelles contre les fermetures et privatisations par l'urbanisation ou l'enfrichement
- Offrir une lecture, interprétation et information culturelle sur les paysages de l'Ancoeur
- Animer et enrichir les parcours touristiques
- Ménager des vues par la gestion ou par des aménagements légers
- Maintenir et retrouver les points de vues

Sites

- Points hauts du territoire : coteaux, tertres, plaines (des belles vues), plateaux, routes départementales, etc.

Principes d'actions

- **Identifier les points de vue remarquables et secondaires** (ex : coteaux, depuis le patrimoine bâti des villages, clairières, routes, etc.)
- **Mettre en gestion les points de vues en menant des projets de réouverture** (ex : coupes sélectives, taille en transparence, pâturage, plans de gestion et d'entretien, etc.)
- **Réaliser des aménagements et dispositifs légers** (ex : belvédères, stations d'observation permettant l'appréhension des paysages tout en évitant la dispersion des visiteurs, actions artistiques et installations temporaires pour une lecture alternative, etc.)
- **Mettre en relation les points de vues avec les itinéraires de découverte pour en faciliter l'accès**

Bons exemples

- Points de vue des balades autour des villages